



Extrait du PLAISANCE en Dordogne

<http://plaisance24.com/spip.php?article109>

Archives 2020 du fil d'information

- Les brèves municipales -

Date de mise en ligne : dimanche 3 janvier 2021

PLAISANCE en Dordogne

Chers visiteurs de notre site,

l'équipe municipale de Plaisance a grand plaisir à vous accueillir sur cet espace dédié à tous les événements petits et grands de la vie quotidienne de notre village.

Il centralise toutes les informations diverses et variées concernant la vie de notre commune, en particulier, et de notre territoire en général.

Comme tout outil, aussi efficace soit-il, celui-ci est toujours perfectible. A ce titre votre équipe municipale sera toujours attentive à vos observations pour que ce site s'adapte au mieux à vos besoins. Vous pouvez également déposer des commentaires sur chacun des articles, et ils seront traités dans les meilleurs délais

ARCHIVES 2020

[Retour au fil d'information](#)

29-12-2020 : Communiqué du SMD3

Le SMD3 nous informe que la collecte sacs *noirs* du 31 décembre 2020 est avancée et se déroulera dans la nuit du **mercredi 30 décembre 2020, à partir de 21h00.**

Les bacs devront être sortis en conséquence.

22-12-2020 : Horaires d'ouverture de la mairie à l'occasion des fêtes de fin d'année

En raison des congés et fêtes de fin d'année, la Mairie sera ouverte uniquement le **mardi 22 décembre de 9h00 à 12h00** et le **mardi 29 décembre de 9h00 à 12h00**

Madame le Maire et le Conseil municipal vous souhaitent de bonnes fêtes malgré ce contexte incertain et contraint.

18-12-2020 : Conseil communautaire

Le prochain conseil communautaire aura lieu le **lundi 21 décembre 2020 à 20h30** à la maison des associations à ISSIGEAC.

[Voir la convocation](#)

14-12-2020 Collecte des ordures ménagères

Le calendrier 2021 de collecte des ordures ménagères [est disponible ici](#)

09-12-2020 : Conseil municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 14 octobre 2020 à 18h00

En raison de la crise sanitaire et des mesures barrière, ce Conseil aura lieu dans la salle des fêtes. Le public sera accepté, dans une limite de 5 personnes.

[Voir la convocation](#)

07-12-2020 : Tambourinaire de Faux

Le Tambourinaire du mois de décembre 2020 est en ligne.

[Accès rapide.](#)

[Voir la rubrique du Tambourinaire](#)

03-12-2020 : Petite Gazette

La Petite Gazette du mois de décembre 2020 est en ligne.

[Accès rapide.](#)

[Voir la rubrique de la Petite Gazette](#)

29-11-2020 : COVID19 - Modèles d'attestation

▶ [Attestation de déplacement dérogatoire](#)

Cette attestation devra être renseignée et signée avant tout déplacement

▶ [Justificatif de déplacement professionnel](#)

Pour tous vos déplacements professionnels, le formulaire est à faire valider par votre employeur

▶ [Justificatif de déplacement scolaire](#)

Ce document est à faire valider par l'établissement scolaire de l'enfant accompagné

23-11-2020 : Carnet gris

Nous avons le regret de vous annoncer le décès le dimanche 22 novembre 2020 de Madame Laurette MAZAME qui était domiciliée au Maine-Chevalier.

Ses obsèques se dérouleront le **mercredi 25 novembre à 10h30** en l'église d'Eyrenville.

Du fait des mesures sanitaires COVID-19, l'affluence sera limitée à 30 personnes.

15-11-2020 : Conseil communautaire

Le prochain conseil communautaire aura lieu le **lundi 16 novembre 2020 à 20h30** à la salle polyvalente d'EYMET.

[Voir la convocation](#)

11-11-2020 : Carnet gris

Nous avons le regret de vous annoncer le décès le lundi 9 novembre 2020 de Monsieur Christian SERVANTIE qui était domicilié aux Sauvans.

Ses obsèques se dérouleront vendredi 13 novembre à 15 h 00 en l'église d'Eyrenville.

09-11-2020 : Communiqué de la Communauté de communes

A compter du mois de novembre et jusqu'à nouvel ordre, les permanences physiques de SOLIHA pour l'OPAH sont remplacées par des permanences téléphoniques pour EYMET et ISSIGEAC aux dates indiquées ci dessous :

Judi 12/11/2020 de 9h30 à 12h00

Judi 26/11/2020 de 9h30 à 12h00

Les bénéficiaires doivent prendre contact avec l'accueil SOLIHA au 05 53 06 81 20.

La technicienne recontactera directement les administrés sur ces mêmes plages horaires.

09-11-2020 : Distribution de composteur

UN COMPOSTEUR POUR MON JARDIN

- 1** Je réserve au 09 71 00 84 24
du lundi au vendredi : 8h30-12h30/13h30-16h30
- 2** Je choisis le modèle :
300 L ou 600 L

+ bio-seau gratuit
300 L 10 €
600 L 20 €
- 3** Je prends rendez-vous
-> Le mercredi de 9h à 12h à l'antenne de Bergerac
(3 rue Emile Zola)
-> Le samedi de 9h à 12h en déchèterie
(St Pierre d'Eyraud, Issigeac, Sigoulès)

SMD3
Syndicat Départemental
des Déchets de la Dordogne
service.usagers@smd3.fr
www.smd3.fr



[Voir le formulaire d'information](#)

04-11-2020 : Communiqué de la Commune d'EYMET

Nous portons à votre connaissance

- ▶ [Le régime de fonctionnement des services de santé d'Eymet durant le confinement](#)

03-11-2020 : Marché d'ISSIGEAC

Le [décret 2020-1310 du 29 octobre 2020](#) détaille les mesures les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

L'organisation des marchés alimentaires est régie par l'article 38 de ce décret. Par conséquent le marché dominical d'ISSIGEAC est autorisé, **mais uniquement pour le commerce alimentaire.**

03-11-2020 : Collecte des ordures ménagères

Dans le cadre du reconfinement national, le SMD3 met tout en oeuvre pour maintenir le service public des déchets. **A ce jour, les services de collecte, de transport, de tri et de traitement des déchets fonctionnent normalement.**

Les déchèteries restent ouvertes aux horaires habituels, dans le respect des règles sanitaires établies.

[Plus d'informations en consultant le communiqué de presse du SMD3](#)

03-11-2020 : Petite Gazette

La Petite Gazette du mois d'octobre 2020 est en ligne.

Du fait de son élaboration avant la date de mise en oeuvre du nouveau confinement, nous vous recommandons de vous renseigner sur les manifestations annoncées dans cette gazette.

[Accès rapide.](#)

[Voir la rubrique de la Petite Gazette](#)

03-11-2020 : Communiqué de la Commune d'EYMET

Nous portons à votre connaissance

- ▶ [Le régime de fonctionnement des services publics d'Eymet durant le confinement](#)
- ▶ [La liste des commerces d'Eymet ouverts/fermés durant le confinement](#)

01-11-2020 : Communiqué de la Communauté de communes

Les services de l'Éducation nationale ont annulé la rentrée décalée à 10h00 du lundi 2 novembre 2020. Cette dernière aura donc lieu aux horaires habituels de l'école fréquentée par votre enfant. Une minute de silence sera observée lundi à 11h00, après la lecture de *la lettre de Jean Jaurès aux instituteurs*, dans des conditions respectueuses du protocole sanitaire applicable. Ce temps de recueillement se tiendra de préférence dans les salles de classe, et si les conditions sanitaires le permettent, dans la cour de l'établissement.

Vous pouvez également prendre connaissance du [guide des parents d'élèves relatif à la sécurité des écoles](#).

30-10-2020 : COVID19 - Modèles d'attestation

- ▶ Attestation de déplacement dérogatoire

Le modèle de cette attestation a été modifié. cf. brève du 29-11-2020

- ▶ [Justificatif de déplacement professionnel](#)

Pour tous vos déplacements professionnels, le formulaire est à faire valider par votre employeur

- ▶ [Justificatif de déplacement scolaire](#)

Ce document est à faire valider par l'établissement scolaire de l'enfant accompagné

28-10-2020 : Communiqué de la Communauté de communes

En raison de l'hommage rendu au Professeur Samuel Paty, la rentrée du lundi 2 novembre 2020 sera décalée à 10h00 dans les écoles de la Communauté.

S'adaptant à cette situation, La Communauté de communes vous informe :

- ▶ que le service de transport scolaire est maintenu aux horaires habituels
- ▶ que le service de garderie commencera aux horaires habituels, **sera maintenu jusqu'à 10 heures et sera accessible à toutes les familles**
- ▶ que les portes des écoles ouvriront à 9h50.

21-10-2020 : Prévention Santé

La prochaine réunion d'information *prévention santé* aura lieu le 5 novembre 2020 à ISSIGEAC, Maison des services publics.

Consultation Prévention Santé :

MAISON DES SERVICES D'ISSIGEAC, 7 Chemin des Ecoilers
LE 2^{ème} MERCREDI DE CHAQUE MOIS

Réunion d'information le :

Jeudi 5 novembre à 10h,
Maison des services publics
Chemin des Ecoilers à Issigeac.
INSCRIPTION AU 05-53-45-30-55
Venez récupérer votre SACOCHE PRÉVENTION

Vous avez 65 ans ou plus,
Consultation infirmière approfondie gratuite
Sur RV - Tél : 05 53 45 30 55

- Bilan de santé global - dépistage des fragilités (1h30 de consultation)
- Plan de prévention personnalisé
- Suivi à 1 mois, 3 mois et 6 mois

[Voir le formulaire d'information](#)

21-10-2020 : Atelier "se préparer à l'entretien d'embauche"

Communiqué de la Communauté de communes

Nous avons le plaisir de vous inviter à un atelier intitulé "L'entretien d'embauche par le théâtre d'improvisation" animé par la Cie "Avance et Colore".

L'idée est de se préparer au mieux à l'entretien d'embauche par des jeux improvisés pour bien réagir aux situations/questions imprévus, savoir rebondir, gérer son stress... bref s'entraîner de manière ludique à gérer ce moment qui n'est pas toujours facile et peut parfois réserver des surprises !

Cet atelier se déroulera (maximum 10 participants) le **Mardi 3 novembre à ISSIGEAC de 9h30 à 11h30**, à la salle de la communauté de communes.

Si la mise en situation vous effraie un peu, vous pouvez participer à l'atelier sans jouer !

Inscription obligatoire : par courriel à plie@la-cab.fr ou par téléphone au 06.01.10.44.05

Votre communauté de
communes **Portes Sud
Périgord** organise avec
le **PLIE**



ATELIER

**L'entretien d'embauche par le
théâtre d'improvisation**

**Venez tester par un jeu improvisé,
de vivre l'inattendu !**

Mardi 03 Novembre

de 9h30 à 11h30

salle de la communauté de communes Portes Sud Périgord

ISSIGEAC

Inscription obligatoire : par courriel à plie@la-cab.fr ou par téléphone au 06.01.10.44.05



[Voir le formulaire d'information](#)

06-10-2020 : Conseil communautaire

Le prochain conseil communautaire aura lieu le **lundi 12 octobre 2020 à 20h30** à la maison des associations à ISSIGEAC.

[Voir la convocation](#)

06-10-2020 : Tambourinaire de Faux

Le Tambourinaire du mois d'octobre 2020 est en ligne.

[Accès rapide.](#)

[Voir la rubrique du Tambourinaire](#)

05-10-2020 : Conseil municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 9 octobre 2020 à 20h45

En raison de la crise sanitaire et des mesures barrière, ce Conseil aura lieu dans la salle des fêtes. Le public sera accepté, dans une limite de 5 personnes.

[Voir la convocation](#)

03-10-2020 : Petite Gazette

La Petite Gazette du mois d'octobre 2020 est en ligne.

[Accès rapide.](#)

[Voir la rubrique de la Petite Gazette](#)

30-09-2020 : Centre culturel d'EYMET

Spectacle *TOUT FEU TOUT FLAMME* le 16/10/2020 à 20h30 au centre culturel



30-09-2020 : CASTILLONNES- Programme cinéma du mois d'octobre 2020

Vous pouvez consulter la programmation du cinéma de Castillonnes [en suivant ce lien \(programme complet\)](#) ou [ce lien \(programme détaillé\)](#)

ou encore le site de [CINE4, le cinéma de Castillonnes](#)

30-09-2020 : EYMET - Programme cinéma du mois d'octobre 2020

Vous pouvez consulter la programmation cinéma du centre culturel d'Eymet [en suivant ce lien](#).

30-09-2020 : EYMET - Les activités du mois d'octobre 2020

Vous pouvez consulter une synthèse des activités organisées sur Eymet au mois de septembre 2020 [en suivant ce lien](#).

Accès à la rubrique [Animations/Quoi faire sur Eymet](#)

20-09-2020 : Conseil communautaire

Le prochain conseil communautaire aura lieu le **lundi 21 septembre 2020 à 20h30** à la maison des associations à ISSIGEAC.

[Voir la convocation](#)

15-09-2020 : Journées du patrimoine à ISSIGEAC

Plusieurs manifestations sont organisées à ISSIGEAC dans le cadre des journées du patrimoine.

- ▶ Conférence : FÉNELON homme de culture et de conviction

[Lire la suite...](#)

- ▶ Exposition : le-Palais des Évêques d'ISSIGEAC, passé présent et avenir

[Lire la suite...](#)

- ▶ Visite de l'église d'ISSIGEAC

[Lire la suite...](#)

14-09-2020 : Agenda Culturel EYMET

L'agenda du centre culturel d'EYMET, saison 2020-2021, est disponible en suivant [ce lien](#).

13-09-2020 : Communiqué de la Communauté de communes

La Communauté de communes Portes Sud Périgord organise avec le P.L.I.E (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) deux réunions d'information avec l'agence PROMAN, le **mercredi 16 septembre de 10h à 11h ou de 11h à 12h**.

Ces réunions auront lieu dans la **grande salle de réunion de la Communauté, 23 avenue de la Bastide à EYMET**. Elles permettront de faire le point sur les recrutements à venir (notamment LOU GASCON et MAITRE PRUNILLE).

Inscription obligatoire, par courriel à plie@la-cab.fr ou par téléphone au **06.01.10.44.05**

[Consulter le flyer de présentation pour plus d'information](#)

13-09-2020 : Les ateliers du P.L.I.E

Le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi), service intégré à la Communauté d'Agglomération du Bergeracois, organise des ateliers *confiance en soi* dans le cadre des projets de retour à l'emploi.

Ces ateliers sont organisés par petits groupes, avec possibilité d'entretiens individuels.

Le prochain atelier sur notre territoire sera organisé le jeudi 24 septembre 2020, de 10h à 12h, à la Maison des Services Publics à ISSIGEAC.

Inscription obligatoire, par courriel à plie@la-cab.fr ou par téléphone au **06.01.10.44.05**

[Consulter le flyer de présentation pour plus d'information](#)

13-09-2020 : Journées du patrimoine à EYMET

Vous pouvez consulter le [programme des journées du patrimoine](#) sur la commune d'EYMET, qui se dérouleront les 19 et 20 septembre 2020.

Si vous désirez participer aux animations proposées, vous êtes invités à vous inscrire à l'Office de Tourisme, Place

Gambetta à EYMET, ou par téléphone au 05.53.23.74.95.

09-09-2020 : Communiqué de l'Office de Tourisme de la CCPSP

Nous avons le plaisir de vous annoncer une exposition du **8 au 27 septembre 2020** au sein du Bureau d'Information Touristique d'Issigeac (entrée libre, aux heures d'ouverture du Bureau d'Information Touristique).

En effet, les salles d'exposition du Palais des évêques à Issigeac se teintent aux couleurs des sous-bois de l'artiste peintre Roxane Duraffourg.

Entrez dans l'univers d'une "Nature ordonnée" déclinée à l'huile et au pastel, dans laquelle les formes et les couleurs sont au centre de ses compositions, les lignes verticales en sont le pilier. Une nouvelle réalité s'offre aux yeux des visiteurs se perdant dans des perspectives faussées, l'alignement des troncs devient le théâtre d'une profonde fascination.

[Consulter le flyer d'invitation.](#)

03-09-2020 : Renouvellement des cartes SMD3

Le SMD3 déploie un nouveau système de carte d'abonnement à partir du **1er novembre 2020**.

Les cartes actuelles vont rapidement devenir caduques.

Inscrivez-vous dès maintenant [sur le site du smd3](#) ou par téléphone **09 71 00 84 24** pour recevoir le badge en octobre 2020.



Nouveau badge !!!

Inscrivez-vous dès maintenant sur [smd3.fr](#)

ou au **09 71 00 84 24**.



Ce nouveau badge arrivera chez vous fin octobre !!!



03-09-2020 : Petite Gazette

La Petite Gazette du mois de septembre 2020 est en ligne.

[Accès rapide.](#)

[Voir la rubrique de la Petite Gazette](#)

01-09-2020 : CASTILLONNES- Programme cinéma du mois de septembre 2020

Vous pouvez consulter la programmation du cinéma de Castillonnes [en suivant ce lien \(programme complet\)](#) ou [ce lien \(programme détaillé\)](#)
ou encore le site de [CINE4, le cinéma de Castillonnes](#)

01-09-2020 : EYMET - Programme cinéma du mois de septembre 2020

Vous pouvez consulter la programmation cinéma du centre culturel d'Eymet [en suivant ce lien.](#)

28-08-2020 : EYMET - Les activités du mois de septembre 2020

Vous pouvez consulter une synthèse des activités organisées sur Eymet au mois de septembre 2020 [en suivant ce lien.](#)

Accès à la rubrique [Animations/Quoi faire sur Eymet](#)

13-08-2020 : Port du masque à EYMET

Par arrêté préfectoral en date du 12 août 2020, le port du masque de protection sera obligatoire à EYMET pour les évènements suivants :

- ▶ Marchés du jeudi, **de 6h30 à 13h00**
- ▶ Marchés nocturnes du mardi, **de 19h00 à 24h00**
- ▶ Fête de l'huître et du vin blanc **samedi 15 août 2020, de 9h à 24h00**

Vous pouvez consulter [l'arrêté préfectoral n° 24-2020-08-12-001](#) pour plus d'informations.

08-08-2020 : Tambourinaire de Faux

Le Tambourinaire du mois d'août 2020 est en ligne.

[Accès rapide.](#)

[Voir la rubrique du Tambourinaire](#)

07-08-2020 : COVID19 - Port du masque obligatoire au marché d'Issigeac

Par arrêté préfectoral n°24 2020 08 06 001 en date du 06 août 2020, le port du masque sera **OBLIGATOIRE** sur le marché hebdomadaire d'Issigeac, **à compter du 9 août 2020 jusqu'au 13 septembre 2020 inclus**, et ceci de 9h00 à 13h00.

[Voir l'arrêté préfectoral](#)

07-08-2020 : COVID19 - Distribution de sacs en papier en déchèterie

Afin de freiner la propagation du Covid19 et de protéger les personnes qui collectent les déchets, le gouvernement a demandé aux particuliers de jeter leurs mouchoirs, masques et gants usagés dans un sac dédié, avant de les mettre à la poubelle, container sacs noirs.

Pour éviter que ce type de déchets ne soient jetés dans la nature et ne pas générer de déchets supplémentaires avec l'utilisation de sacs plastiques, à partir du lundi 10 août, le SMD3 fournira aux usagers du département l'équivalent de 2 millions de sacs en papier biodégradables.

Les usagers peuvent se rendre dans toutes les déchèteries du département pour récupérer une dotation gratuite de sacs aux horaires d'ouverture habituels (merci de tenir compte des modifications d'horaires dans le cadre du plan canicule).

[Plus d'information sur le site du SMD3.](#)

07-08-2020 : Déchèterie et plan canicule

Dans le cadre de l'alerte canicule, à **partir du samedi 8 août 2020**, toutes les déchèteries du département adaptent leurs horaires d'ouvertures.

Elles ouvriront leurs portes de 7 h à 14 h aux jours habituels d'ouverture jusqu'à la levée de l'alerte canicule par la préfecture.

[Plus d'information sur le site du SMD3.](#)

01-08-2020 : Petite Gazette

La Petite Gazette du mois d'aout 2020 est en ligne.

[Accès rapide.](#)

[Voir la rubrique de la Petite Gazette](#)

25-07-2020 : PanneauPocket, information municipale en continu sur votre portable

La commune de Plaisance s'est abonnée au service **Panneau-Pocket** afin de transmettre aux habitants des informations en continu sur leur téléphone portable : manifestations, alertes météo, etc. Consultable partout : à domicile, au travail, dans la rue...toutes les informations ou évènements qui concernent la commune seront toujours à portée de main sur votre téléphone



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie s'est équipée de l'application **PanneauPocket**.

Les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.



L'APPLI MOBILE QUI VOUS RAPPROCHE DE VOTRE MAIRIE

Vous pouvez consulter [le guide d'installation de l'appli Panneau-Pocket](#) sur votre portable. A la fin de l'installation, une icône est créée sur votre téléphone.

Il vous suffit de cliquer dessus puis de saisir dans la liste des communes **PLAISANCE (24560)**. En cliquant sur le *coeur jaune* au bout de la ligne, vous ajoutez la commune dans vos favoris, et vous recevrez ainsi une notification à chaque nouvel évènement concernant PLAISANCE.

La Petite Gazette du mois de juillet 2020 est en ligne.

[Accès rapide.](#)

[Voir la rubrique de la Petite Gazette](#)

12-07-2020 : Conseil communautaire

Le prochain conseil communautaire aura lieu le **lundi 20 juillet 2020 à 20h30** à la maison des associations à Issigeac.

En raison de la crise sanitaire et des mesures de déconfinement, le public autorisé à assister à la séance sera accepté, dans une limite de 5 personnes.

[Voir la convocation](#)

10-07-2020 : Carnet gris

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de Madame Denise VEDRINE qui était domiciliée aux Coussières. Ses obsèques auront lieu lundi 13 juillet 2020 à 15 heures en l'église d' Eyrenville.

06-07-2020 : Conseil municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 10 juillet 2020 à 10h00

En raison de la crise sanitaire et des mesures de déconfinement, ce Conseil aura lieu dans la salle des fêtes. Le public sera accepté, dans une limite de 5 personnes.

[Voir la convocation](#)

04-07-2020 : Été actif 2020

Organisée par le Conseil départemental de la Dordogne l'opération **Été Actif** revient à Eymet cet été et propose diverses activités sportives et de loisirs de pleine nature.

Plus d'informations :

- ▶ Bureau d'Information Touristique d'Eymet au 05.53.23.74.95
- ▶ Bureau d'Information Touristique d'Issigeac au 05.53.58.79.62
- ▶ [Site internet du Conseil départemental](#)

ANIM' SPORT NATURE 2020 JUILLET / AOÛT

5 €

Jeudi 16 Juillet, Canoë nocturne à Eymet

Jeudi 23 Juillet, Randonnée trottinette électrique à Issigeac

Vendredi 23 Juillet, Balade nocturne à Bardou

Jeudi 13 Août, Randonnée trottinette Electrique à Issigeac

Vendredi 21 Août, Balade nocturne au lac de Lescouroux

Dimanche 23 Août, Arc Touch, château d'Eymet

Dimanche 23 Août, Descente en rappel (escalade), Château d'Eymet

Mercredi 26 Août, Canoë nocturne à Eymet



INSCRIPTIONS ET RESERVATIONS OBLIGATOIRES :

OFFICE DU TOURISME PORTES SUD PERIGORD

Bureau d'Eymet - PI Gambetta Tel : 05 53 23 74 95

Bureau d'Issigeac - PI du Château Tel: 05 53 58 79 62



Action initiée par le Département de la Dordogne en partenariat avec l'Office de tourisme et la communauté de communes Portes Sud Périgord.



[Télécharger la brochure d'information](#)

04-07-2020 : CASTILLONNES- Programme cinéma du mois de juillet 2020

Vous pouvez consulter la programmation du cinéma de Castillonnes [en suivant ce lien \(programme complet\)](#) ou [ce lien \(programme détaillé\)](#)

ou encore le site de [CINE4, le cinéma de Castillonnes](#)

04-07-2020 : EYMET - Programme cinéma du mois de juillet 2020

Vous pouvez consulter la programmation cinéma du centre culturel d'Eymet [en suivant ce lien](#).

04-07-2020 : EYMET - Les activités du mois de juillet 2020

Vous pouvez consulter une synthèse des activités organisées sur Eymet au mois de juillet 2020 [en suivant ce lien](#).

Communiqué des différents organisateurs : *La Covid19 est toujours là, à notre porte. Et pour éviter qu'elle nous revienne en force, les manifestations qui se déroulent sur le domaine public doivent répondre à un cahier des charges très précis et sont soumises à autorisation. A ce jour, nous ne pouvons pas être assurés que les organisateurs des marchés nocturnes, marché des artisans d'art et Jeudis gourmands obtiendront ces autorisations préfectorales. C'est la raison pour laquelle nous vous les avons indiquées, sous réserve.*

Accès à la rubrique [Animations/Quoi faire sur Eymet](#)

19-06-2020 : Conseil municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 23 juin 2020 à 20h30

En raison de la crise sanitaire et des mesures de déconfinement, ce Conseil aura lieu dans la salle des fêtes. Le public sera accepté, dans une limite de 5 personnes.

[Voir la convocation](#)

[Voir le procès-verbal](#)

16-06-2020 : Conseil communautaire

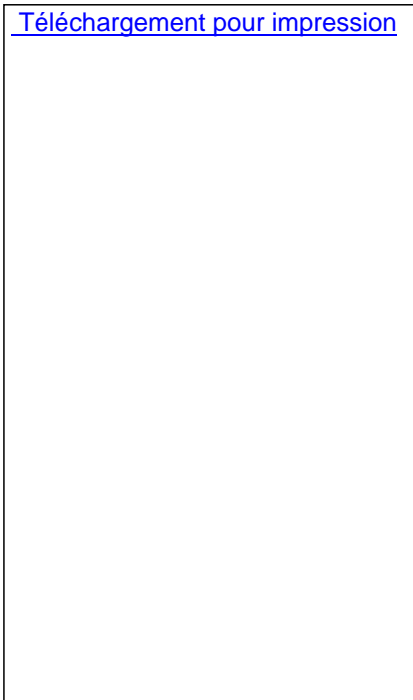
Le prochain conseil communautaire aura lieu le **lundi 22 juin 2020 à 20h30** à la maison des associations à Issigeac.

En raison de la crise sanitaire et des mesures de déconfinement, le public autorisé à assister à la séance sera accepté, dans une limite de 5 personnes.

[Voir la convocation](#)

14-06-2020 : Rappel des consignes de tri SMD3

[Téléchargement pour impression](#)





05-06-2020 : Petite Gazette

La Petite Gazette du mois de juin 2020 est en ligne.

[Accès rapide.](#)

[Voir la rubrique de la Petite Gazette](#)

28-05-2020 : Relais Pays(an) d'Eymet

La plateforme de commandes et de distributions de produits fermiers *Relais PAYS(an) d'EYMET* fonctionne maintenant depuis plusieurs semaines et s'installe dans la durée. Elle regroupe aujourd'hui 22 producteurs locaux

[lire la suite](#)



Changement d'horaire

Relais Pays(an) d'Eymet
PRODUITS LOCAUX
DIRECT PRODUCTEURS

Vos produits Fermiers
Fruits, légumes, produits laitiers, viandes, boissons, vins...

livrés à la Salle Polyvalente d'Eymet

Chaque semaine

Passage de vos commandes sur internet avant le mardi à 19h
Voir la page Facebook  «Relais Pays(an) d'Eymet»

Retrait de vos commandes le Jeudi de 17h30 à 18H30
Drive : dépôt de la commande directement dans vos voitures

Règlement par chèque ou Carte Bleue

Plus d'information :
comice.agricole.eymet@bbox.fr

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

27-05-2020 : Conseil municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 2 juin 2020 à 20h30

En raison de la crise sanitaire et des mesures de déconfinement, ce Conseil aura lieu dans la salle des fêtes. Le public sera accepté, dans une limite de 5 personnes.

[Voir la convocation](#)

23-05-2020 : Tambourinaire de Faux

Le Tambourinaire du mois de mai 2020 est en ligne.

[Accès rapide.](#)

[Voir la rubrique du Tambourinaire](#)

19-05-2020 : Conseil municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 26 mai 2020 à 20h30

En raison de la crise sanitaire et des mesures de déconfinement, ce Conseil aura lieu dans la salle des fêtes. Le public sera accepté, dans une limite de 5 personnes.

[Voir la convocation](#)

[Procès-verbal](#)

11-05-2020 : Plan de déconfinement gouvernemental

Vous pouvez consulter la synthèse du plan gouvernemental de déconfinement [en suivant ce lien.](#)

10-05-2020 : Réouverture du secrétariat de mairie

Le secrétariat de la mairie sera ouverte au public uniquement le mardi matin de 9h00 à 12h00.

La mairie de Plaisance reste cependant joignable par téléphone le lundi matin, le mercredi matin et le vendredi matin et après midi. :

- ▶ par téléphone au **05 53 58 79 55**. Ne pas hésiter à laisser un message sur répondeur, ce dernier étant régulièrement consulté
- ▶ par courriel aux adresses suivantes :
plaisance.mairie@wanadoo.fr
plaisance24.com@orange.fr

09-05-2020 : Marché d'Issigeac

Dans la perspective de la levée progressive du confinement dans notre pays à compter du lundi 11 mai prochain, les règles applicables à l'ouverture des marchés vont être modifiées..... [Lire la suite sur le site internet de la Commune d'Issigeac](#)

09-05-2020 : Petite Gazette

La Petite Gazette du mois de mai 2020 est en ligne.

[Accès rapide.](#)

[Voir la rubrique de la Petite Gazette](#)

07-05-2020 : Information CORONAVIRUS

Confection de masques pour les habitants de PLAISANCE

L'opération de distribution de masques tissus dits *grand public* se poursuit.

Nos couturières volontaires ont réalisé le travail d'assemblage en un temps record, qu'elles en soient grandement remerciées.

La distribution via les boîtes aux lettres est grandement avancée, il nous reste encore à servir quelques foyers.

[Un formulaire d'information](#) sur l'utilisation de ces masques a également été fourni.

Une nouvelle livraison de matière première (tissus, élastiques, fil, etc.) a été organisée aujourd'hui par le Conseil départemental, que la commune remercie à nouveau.

Nous allons solliciter à nouveau nos dévouées couturières pour une nouvelle vague d'assemblage, et nous pourrons ainsi distribuer un deuxième masque aux habitants de la Commune.

04-05-2020 : Modification des horaires de déchèterie

Le SMD3 nous communique les nouveaux horaires de déchèterie



Actualisation ouverture des déchèteries à partir
du 5/05/2020 :

Bergerac : Lundi au Samedi de 7h à 19h NON STOP

St Pierre d'Eyraud : Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi de
9h-12h/13h30-17h et Mardi, Jeudi de 13h30-17h

Sigoulès : Lundi, Mercredi, Samedi de 9h-12h/ 13h30- 17h et Jeudi
de 13h30-17h

Issigeac : Lundi, Mercredi, Vendredi de 13h30 à 17h et Samedi de
9h-12h/ 13h30-17h

01-05-2020 : Information CORONAVIRUS

Communiqué Agence Régionale de Santé / Région Nouvelle-Aquitaine

[Point de situation au 30/04/2020](#)

Confection de masques pour les habitants de PLAISANCE

Comme nous vous l'annoncions la semaine dernière, l'opération de confection de masques tissus dits *grand public* se poursuit. La matière première (tissus, élastiques, fil, etc.) a été récupérée hier. La commune remercie à nouveau le Conseil départemental de Dordogne pour cette mise à disposition.

Aujourd'hui, les volontaires "kit" ont préparé les sacs de fournitures qui ont été remis aux volontaires "couture". A la suite de l'appel à volontariat lancé la semaine dernière, 17 personnes se sont proposées pour réaliser cette opération. Madame le Maire et l'ensemble du Conseil municipal les remercient à nouveau pour cet engagement citoyen.

Nous reviendrons vers vous dès la fin de la fabrication pour vous préciser les modalités de distribution.





27-04-2020 : Information CORONAVIRUS

Communiqué Agence Régionale de Santé / Région Nouvelle-Aquitaine

[Point de situation au 26/04/2020](#)

Conciliateur de justice

La permanence d'Issigeac prévue au mois de mai est annulée.

La prochaine devrait avoir lieu le **04 juin 2020**.

Communiqué du SMD3 : Réouverture de la déchèterie d'ISSIGEAC

A partir du **lundi 4 mai 2020**, les usagers pourront de nouveau accéder à la déchèterie d'ISSIGEAC, selon les horaires suivants :

- ▶ Lundi : 13h30-17h00
- ▶ Mardi : fermé
- ▶ Mercredi : 13h30-17h00
- ▶ Jeudi : fermé
- ▶ Vendredi : 13h30-17h00
- ▶ Samedi : 9h00-12h00 et 13h30-17h00
- ▶ Dimanche : fermé

Compte tenu du redémarrage progressif du service des déchèteries, il est demandé aux usagers de respecter les consignes suivantes :

- 1°) Limiter le nombre de passage à 1 par semaine et par foyer
- 2°) Ne venir que si c'est indispensable, le temps d'attente peut être long
- 3°) Remplir une attestation de déplacement dérogatoire en cochant la case *effectuer des achats de première nécessité*



CONSIGNES AUX USAGERS DE DÉCHÈTERIE

<p>1</p> <p>Entrée +1 Sortie -1</p> <p>1 entrée = 1 sortie Pas plus de 3 véhicules en même temps sur le quai.</p>	<p>4</p> <p>NON</p> <p>Ne pas demander de l'aide au gardien pour vider ses déchets dans les bennes.</p>
<p>2</p> <p>Respecter la règle de distanciation et les gestes barrières.</p>	<p>5</p> <p>Les textiles et DASRI (déchets d'activités de soins à risques infectieux) ne sont pas acceptés.</p>
<p>3</p> <p>Porter un masque.</p>	

Service Usagers : 09 71 00 84 24 • service.usagers@smd3.fr • smd3.fr

Pour toute information complémentaire, les usagers peuvent contacter le

Service Usagers du SMD3 :

Tel : 09 71 00 84 24

Courriel : service.usagers@smd3.fr

24-04-2020 : Information CORONAVIRUS

La mairie de Plaisance lance une opération de fabrication de masques et est en train de se procurer les matériaux nécessaires pour permettre la fabrication de masques dits 'artisanaux' en tissu, selon les normes préconisées par l'AFNOR. Elle est aidée en cela par le Conseil départemental de Dordogne, qui centralise les opérations d'achat et d'approvisionnement.

Il est fait appel à la bonne volonté des couturières et couturiers de la commune pour confectionner ces masques.

Les personnes qui s'engageront pour participer à cette action bénévole se verront remettre un kit avec tissus et élastiques permettant de fabriquer une trentaine de masques à domicile.

Une première équipe aura au préalable préparé ces kits, dans le respect des mesures barrière en vigueur.

Les masques ainsi fabriqués seront conservés à la mairie, dans l'attente de consignes gouvernementales précises permettant leur attribution pour la fin du confinement.

Si vous souhaitez vous proposer pour cette belle action citoyenne, **merci de contacter la mairie au 07 82 35 47 22 ou 05.53.58.79.55** en indiquant vos nom, prénom, adresse, n° de téléphone, adresse courriel.

Un grand merci d'avance

22-04-2020 : Information CORONAVIRUS

Communiqué Agence Régionale de Santé / Région Nouvelle-Aquitaine

[Point de situation au 21/04/2020](#)

Communiqué du SMD3 : Réouverture des déchèteries

A partir du **jeudi 23 avril 2020**, les usagers pourront de nouveau accéder à la plupart des déchèteries, selon les horaires suivants :

- Bergerac : du lundi au samedi de 9h00 à 18h00 en continu
- Saint Pierre d'Eyraud : lundi, mercredi, vendredi, samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et également mardi et jeudi de 13h30 à 17h00
- Sigoulès : lundi, mercredi, samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et également jeudi de 13h30 à 17h00
- Issigeac : Fermée pour cause de manque de personnel. Réouverture prévue début mai 2020.

Compte tenu du redémarrage progressif du service des déchèteries, il est demandé aux usagers de respecter les consignes suivantes :

- 1°) Limiter le nombre de passage à 1 par semaine et par foyer
- 2°) Ne venir que si c'est indispensable, le temps d'attente peut être long
- 3°) Remplir une attestation de déplacement dérogatoire en cochant la case *effectuer des achats de première nécessité*



CONSIGNES AUX USAGERS DE DÉCHÈTERIE

<p>1</p> <p>Entrée +1 Sortie -1</p> <p>1 entrée = 1 sortie Pas plus de 3 véhicules en même temps sur le quai.</p>	<p>4</p> <p>NON</p> <p>Ne pas demander de l'aide au gardien pour vider ses déchets dans les bennes.</p>
<p>2</p> <p>Respecter la règle de distanciation et les gestes barrières.</p>	<p>5</p> <p>Les textiles et DASRI (déchets d'activités de soins à risques infectieux) ne sont pas acceptés.</p>
<p>3</p> <p>Porter un masque.</p>	

Service Usagers : 09 71 00 84 24 • service.usagers@smd3.fr • smd3.fr

Pour toute information complémentaire, les usagers peuvent contacter le Service Usagers du SMD3 :
 Tel : 09 71 00 84 24
 Courriel : service.usagers@smd3.fr

21-04-2020 : Information CORONAVIRUS

Communiqué Agence Régionale de Santé / Région Nouvelle-Aquitaine

[Point de situation au 20/04/2020](#)

Communiqué de la mairie d'Eymet

Réouverture du marché

Le marché traditionnel d'Eymet va rouvrir ce jeudi 23 avril, dans une configuration restreinte et confinée - le bas de la rue du Temple et la place Gambetta à€” et uniquement pour les denrées alimentaires.

L'entrée se fera par la rue du Temple à hauteur de la rue Traversière, un seul sens de circulation autorisé et des marchands en nombre réduit.

Sortie du marché par la rue de l'Engin, angle rue du Temple.

Les gestes barrière et la distanciation sociale devront être scrupuleusement respectés.

L'offre drive "Relais Pays(ans) d'Eymet" pilotée par le Comice Agricole se poursuit en parallèle au marché, commandes à passer sur le [site de commande du Comice Agricole](#)

La Poste

Le bureau de poste d'Eymet sera ouvert au public les jeudi 23 et vendredi 24 avril, de 9h15 à 12h15, puis la semaine suivante du mercredi au vendredi aux mêmes horaires. Une ouverture sur une plage horaire plus étendue est annoncée pour le début du mois de mai.

17-04-2020 : Information CORONAVIRUS

Communiqué Agence Régionale de Santé / Région Nouvelle-Aquitaine

[Point de situation au 16/04/2020](#)

Communiqué de la mairie d'Issigeac

Le marché sera ouvert à compter du 19 avril. Le périmètre sera restreint (Place du Château uniquement) et sera composé d'une dizaine d'étals alimentaires. Il aura lieu de 8h00 à 12h00.

Communiqué de la Chambre de Commerce et Industrie de Dordogne

FONDS DE SOLIDARITÉ ÉTAT-RÉGION VOLET 2

(Volet : Aide complémentaire de 2 000 Euros à 5 000 Euros en faveur des entreprises confrontées à une rupture de trésorerie)

Conditions d'éligibilité

- ▶ Sont recevables les entreprises ou associations éligibles et bénéficiaires de l'aide forfaitaire de 1500 Euros (Fonds de solidarité - Volet 1) quel que soit le montant.
- ▶ Employer au moins un salarié en CDD ou CDI au 1er mars 2020.
- ▶ Être dans l'impossibilité de régler ses dettes exigibles dans les 30 jours à compter de la date de paiement indiquée par la facture (loyers, factures fournisseurs, ...).
- ▶ Avoir effectué, depuis le 1er mars 2020, auprès de votre banque, une demande de prêt de trésorerie d'un montant raisonnable qui a été refusée ou est restée sans réponse passé un délai de 10 jours.

Démarche

- ▶ La demande d'aide est réalisée par voie dématérialisée sur le site de la Région au plus tard le 30 avril 2020 et vous devez attester sur déclaration dématérialisée :
- ▶ Une déclaration sur l'honneur attestant que l'entreprise remplit les conditions prévues par le présent décret et l'exactitude des informations déclarées.
- ▶ Une description succincte de sa situation, accompagnée d'un plan de trésorerie à trente jours, démontrant le risque de cessation de paiement.
- ▶ Le montant du prêt refusé, le nom de la banque le lui ayant refusé et les coordonnées de son interlocuteur dans cette banque.

Le dépôt de dossier pourra être réalisé sur la plateforme en cliquant sur [ce lien](#) puis sur le bouton "Créer ma demande" situé au bas de la page.

Vous devez vous munir de l'identifiant reçu avec le versement de l'aide du volet 1.

Vous pouvez également consulter [le guide des aides en Nouvelle Aquitaine](#)

16-04-2020 : Information CORONAVIRUS

Communiqué Agence Régionale de Santé / Région Nouvelle-Aquitaine

[Point de situation au 15/04/2020](#)

Informations gouvernementales

Le Président de la République a annoncé que les conditions de sortie pour les personnes en situation de handicap et leur accompagnant sont désormais assouplies. Cela concerne aussi les personnes atteintes de maladies neuro-évolutives (Alzheimer et apparentées). [Lire la suite](#)

Conciliateur de justice

M TRICHET, conciliateur de justice maintien sa permanence du jeudi 14 mai :

- ▶ 10h00/12h00 : locaux de la communauté de communes à Issigeac, chemin des écoliers à Issigeac
 - ▶ 14h00-16h00 : siège de la communauté de communes, 23 avenue de la bastide à Eymet
- Merci de bien vouloir prendre RDV en envoyant un mail à l'adresse suivante : jmtrichet@orange.fr

15-04-2020 : Information CORONAVIRUS

Communiqué Agence Régionale de Santé / Région Nouvelle-Aquitaine

[Point de situation au 14/04/2020](#)

Communiqué du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine

En séance plénière, le Conseil régional a adopté à l'unanimité le [Plan d'urgence doté d'un montant de 73 millions Euros](#) pour des dispositifs immédiats d'accompagnement de nos entreprises, associations, agriculteurs ou encore artisans.

Outre la participation régionale au fond de solidarité Etat-Régions pour les TPE et les mesures d'urgence en faveur des acteurs socio-économiques, ce plan d'action décline toute une série de mesures sanitaires et solidaires pour les soignants, les lycéens/apprentis/étudiants, la formation professionnelle, les transports ou encore la continuité alimentaire.

Communiqué de la mairie d'Eymet

[Liste des commerces d'Eymet ouverts au 14/04/2020](#)

[Mise à jour des informations sur le fonctionnement de la Maison de Santé et la pharmacie d'Eymet](#)

13-04-2020 : Information CORONAVIRUS

Communiqué Agence Régionale de Santé / Région Nouvelle-Aquitaine

[Point de situation au 12/04/2020](#)

Relais PAYS(ans) d'EYMET

Voir la brève du 01/04/2020

A partir de cette semaine le relais paysan d'Eymet change de plateforme de commande, plus de simplicité pour les clients et une gestion des commandes facilitée pour les bénévoles :

<https://www.local.direct/relais-pays-an-d-eymet>

Pensez à ramener vos caquettes de légume (vide) ainsi que le conditionnement en bois des packs de bière, les producteurs les réutilisent.

Le relais paysan apporte les précisions suivantes :

Suite à vos nombreux retours par mail et par téléphone comme quoi vous n'arrivez pas à utiliser la nouvelle plateforme, nous vous avons réalisé [un tutoriel vidéo sur YouTube](#)

Il semblerait que la prise de commande depuis un téléphone mobile ne fonctionne pas bien, l'usage d'un ordinateur est donc préférable pour passer commande

Écrivez nous à l'adresse mail : relaispaysaneymet@gmail.com si vous continuez à rencontrer des problèmes. Nos bénévoles sont submergés d'appels, un retour par écrit est préférable.

Nous nous excusons pour la gêne occasionnée et nous espérons que vous pourrez grâce à ce tutoriel vidéo passer votre commande,.

11-04-2020 : Information CORONAVIRUS

Communiqué Agence Régionale de Santé / Région Nouvelle-Aquitaine

[Point de situation au 10/04/2020](#)

Communiqué de la Préfecture de Dordogne

Signature électronique des actes notariés : Afin de respecter le cadre du confinement, les notaires sont désormais autorisés à instrumenter à distance en recueillant le consentement des parties par voie dématérialisée.

Ceci est rendu possible par un système de communication à distance qui garantit l'identification des parties, l'intégrité et la confidentialité du contenu.

Dans le secteur du logement, cela permet aux Français qui le souhaitent de poursuivre leur projet immobilier.

Contrôles techniques arrivant à échéance : Les entreprises d'entretien et réparation de véhicules automobiles, de véhicules, engins et matériels agricoles, de commerce d'équipements automobiles et de commerce et réparation de motocycles et cycles peuvent rester ouverts.

Il est donc possible de procéder à un contrôle technique réglementaire s'il ne peut pas être reporté. Dans ce cas il faut cocher la case « déplacements pour effectuer des achats de première nécessité » sur l'attestation de déplacement dérogatoire.

Si le contrôle technique n'a pas pu être réalisé dans les délais, il sera prorogé de 3 mois pour les véhicules légers et 15 jours pour les véhicules lourds. Les forces de l'ordre procèdent au contrôle avec discernement.

Déménagements : Pour ce qui concerne les déménagements des particuliers, seuls les déménagements qui ne peuvent pas être reportés sont autorisés. Il faut alors veiller à bien respecter les gestes barrières et contacter la police ou la gendarmerie pour signaler le déménagement.

L'usager doit se munir d'une attestation sur l'honneur manuscrite, expliquant le motif d'un déménagement non-reportable, dont sont précisées la date et les deux adresses de départ et de destination.

L'échange des clés pourra se faire en cochant la case « motif familial impérieux » sur l'attestation dérogatoire de déplacement.

Désinfection des rues : L'efficacité de la désinfection systématique des rues pour lutter contre la propagation du virus n'est pas démontrée scientifiquement.

Par ailleurs, l'impact de l'utilisation massive de produits désinfectants (du type eau de Javel) dans les lieux publics peut poser un problème environnemental et sanitaire non négligeable.

Il est préconisé de maintenir le nettoyage habituel et régulier des rues, associé au ramassage des déchets. Il est également conseillé d'augmenter la fréquence du nettoyage et de la désinfection du mobilier urbain, en maintenant le protocole courant.

09-04-2020 : Information CORONAVIRUS

Attestation dérogatoire numérique

Disponible depuis le lundi 6 avril sur [le site de la préfecture de la Dordogne](#) et du Ministère de l'Intérieur. L'attestation papier demeure valide.

Le formulaire permettra de renseigner les informations relatives à l'identité, l'adresse, le motif de la sortie, ainsi que la date et l'heure.

Un fichier PDF comprenant l'ensemble des informations et à l'image de la version papier est alors généré.

Ce document comporte automatiquement un QR Code comprenant l'ensemble des données du formulaire, ainsi que la date et l'heure de génération du document.

Ce fichier doit être présenté sous forme numérique lors d'un contrôle grâce à un smartphone ou à une tablette numérique.

Déclarations fiscales

En raison de la crise sanitaire, l'ouverture des opérations de déclarations sur le site internet des impôts, prévue le 9 avril, a été reportée au 20 avril.

Dans le même temps, la date limite pour les contribuables pour valider en ligne leur déclaration a également été décalée : elle est fixée au 8 juin à minuit pour la Dordogne.

Pour la version papier, il sera possible de la déposer jusqu'au 12 juin, soit un délai d'un mois supplémentaire.

Communiqué du Ministère de l'action et des comptes publics

Consulter [la Foire Aux Questions](#) relative au fonds de solidarité en faveur des entreprises

Communiqué Agence Régionale de Santé / Région Nouvelle-Aquitaine

[Point de situation au 08/04/2020](#)

Communiqué de la mairie d'Eymet

[Mise à jour de la liste des producteurs locaux](#)

Communiqué de la mairie d'Issigeac

Le bureau de Poste d'Issigeac sera ouvert les mercredis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00, à compter du mercredi 15 Avril. Les horaires seront adaptés en fonction de la situation future.

Communiqué du Conseil départemental de la Dordogne

Le Laboratoire Départemental paré à réaliser les tests de dépistage du COVID-19.

[Lire la suite](#)

Priorité à la protection et à la solidarité : assurer la distribution des masques aux professionnels. [Lire la suite](#)

Une plateforme numérique de « drive fermier », à l'échelle de toute la Dordogne. [Lire la suite](#)

07-04-2020 : Information CORONAVIRUS

Communiqué Agence Régionale de Santé / Région Nouvelle-Aquitaine

[Point de situation au 06/04/2020](#)

Communiqué de la mairie d'Eymet

[Liste des commerces d'Eymet ouverts au 06/04/2020](#)

[Mise à jour des informations sur le fonctionnement de la Maison de Santé et la pharmacie d'Eymet](#)

05-04-2020 : Information CORONAVIRUS

Communiqué Agence Régionale de Santé / Région Nouvelle-Aquitaine

[Point de situation au 05/04/2020](#)

Relais PAYS(ans) d'EYMET

Voir la brève du 01/04/2020

Le formulaire de commande est de nouveau ouvert. Vous pouvez, dès maintenant, [passer votre commande sur la plateforme](#)

Attention, face au succès remporté par cette opération et pour des raisons logistiques, le nombre de commande sera limité à 100.

Ci-dessous quelques photos pour illustrer cette belle initiative.





02-04-2020 : Information CORONAVIRUS

Communiqué Agence Régionale de Santé / Région Nouvelle-Aquitaine

[Point de situation au 02/04/2020](#)

Fonctionnement des services de La Poste

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, les bureaux de Eymet, Issigeac, Sigoules, Gardonne, Lamonzie St Martin, Creysse, Cours de Pile et Bergerac Valette resteront fermés jusqu'à nouvel ordre.

Le bureau de Bergerac Résistance reste ouvert :

- ▶ Semaine 14 (30 mars au 05 avril 2020) du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 fermé samedi
- ▶ Semaine 15 (06 au 12 avril 2020) du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00 fermé samedi
- ▶ Les semaines 16 (13 au 19 avril 2020) et 17 (20 au 26 avril 2020) le bureau devrait être ouvert de 9h00 à 12h30

Certains services sont priorités :

retrait d'espèces aux automates

dépôt d'espèces aux automates

dépôt de chèque sur automate

paiement des factures Eficash

Émission et paiement des mandats Western Union

En ce qui concerne le courrier les affranchissements sur automates sont privilégiés

[Plus d'information sur le site de La Poste](#)

Service du portage des repas

Le service de portage des repas à domicile est maintenu ; vous pouvez vous inscrire à la permanence du CIAS au 05 53 22 57 94 les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30.

Dernières mesures de soutien aux entreprises

Pour le premier volet de l'aide (les 1500 Euros) :

A partir du mardi 31 mars 2020, toutes les entreprises éligibles ayant fait l'objet d'une fermeture administrative ou ayant subi une perte de chiffre d'affaires de plus de 70% en mars 2020 par rapport à mars 2019 pourront faire leur demande sur le site www.impots.gouv.fr en renseignant les éléments suivants : SIREN, SIRET, RIB, chiffre d'affaires, montant de l'aide demandée, déclaration sur l'honneur.

A partir du vendredi 3 avril 2020, toutes les entreprises éligibles ayant subi une perte de chiffre d'affaires de plus de 50% en mars 2020 par rapport à mars 2019 pourront également faire une déclaration sur le site www.impots.gouv.fr pour recevoir une aide défiscalisée allant jusqu'à 1 500 euros.

La DGFIP effectuera des contrôles de premier niveau et versera l'aide rapidement au demandeur. Des contrôles de second niveau pourront être effectués par la DGFIP postérieurement au versement de l'aide.

Pour le second volet de l'aide (les 2000 Euros) :

A partir du 15 avril 2020, l'entreprise se rendra sur une plateforme ouverte par la région dans laquelle ils exercent leur activité. Afin que les services de la région puissent examiner la demande, l'entreprise joindra une estimation étayée de son impasse de trésorerie, une description succincte de sa situation démontrant le risque imminent de faillite ainsi que le nom de la banque dont l'entreprise est cliente lui ayant refusé un prêt de trésorerie d'un montant raisonnable, le montant du prêt demandé et son contact dans la banque.

L'aide sera versée par la DGFIP.

[Vous pouvez consulter le document relatif à ces aides](#)

Du bon usage des solutions hydro-alcooliques et autres désinfectants

L'Anses (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire) met en garde contre des intoxications et accidents domestiques trop vite arrivés..... [Lire la suite sur le site de l'ANSES](#)

01-04-2020 : Information CORONAVIRUS

Communiqué Agence Régionale de Santé / Région Nouvelle-Aquitaine

[Point de situation au 01/04/2020](#)

Nouvelle plateforme de commandes et de distribution de produits fermiers

Les marchés ayant été arrêtés, la municipalité d'Eymet et toutes les parties prenantes ont souhaité réagir ; la plateforme de commandes et de distributions de produits fermiers **Relais PAYS(ans) d'EYMET** est née. Elle se met en place pour un fonctionnement dès la fin de la semaine ou le début de la semaine prochaine.

[Lire la suite du communiqué](#)

Vous pouvez, dès maintenant, **jusqu'au jeudi 2 avril 18h00**, [passer votre commande sur la plateforme](#)

Les produits seront disponibles **samedi matin 4 avril entre 9h30 et 12h00**, livrés en mode drive (dépôt de la commande directement dans vos voitures), à la **salle polyvalente** (Ancienne Gare) à Eymet.

Communiqué de M. le Maire d'Issigeac

Je confirme la fermeture du marché durant cette période de confinement destinée à stopper la propagation du virus covid-19.

La reprise est prévue le dimanche 19 avril s'il n'y a pas d'évolution inquiétante sur l'épidémie en Dordogne (avec dérogation si nécessaire). Le marché sera encore réduit aux produits alimentaires avec les mesures barrières.

La protection des personnes doit être la priorité des priorités...

Je rappelle que nous avons la chance d'avoir des commerces dans notre village qui vous accueilleront avec l'application des gestes barrières ou prendront vos commandes par téléphone (certains peuvent livrer si nécessaire).

.SPAR actuellement fermé pour inventaire mais réouverture à partir du 2 avril.

.BIO et TERROIR

.Boucherie LEMINDU

.Boulangerie GEMMERON

.Boulangerie BOURDET

.Boulangerie MALLET

.Presse-Tabac BOJKO

.Pharmacie LES TILLEUILS

Des informations sur les jours et heures d'ouverture seront communiquées ultérieurement (attention, fermetures possibles le dimanche).

Espérant votre compréhension, les services de la mairie restent à votre disposition (accueil téléphonique au 05 53 58 70 32).

Prenez soin de vous et de vos proches en limitant vos déplacements et en respectant les consignes sanitaires.

Jean Claude Castagner

Communiqué de la mairie d'Eymet

[Mise à jour des informations sur le fonctionnement de la Maison de Santé et la pharmacie d'Eymet](#)

Magazine du Conseil départemental

Le magazine [Vivre en Périgord n° 59](#), diffusé uniquement par voie numérique, vous informe de l'ensemble des mesures prises par le Conseil départemental afin de vous accompagner et de vous soutenir dans cette période de confinement.

Lancement de la plateforme solidaire des produits locaux

Le 28 mars dernier, nous vous communiquions la création imminente d'une plateforme solidaire de produits locaux, initiative du Conseil régional d'Aquitaine et de l'Agence de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine (ANAA).

C'est désormais chose faite, [vous pouvez y accéder en cliquant sur ce lien](#)

Cette plateforme permet la mise en relation entre plus de 1300 producteurs, artisans locaux et les consommateurs de la région Nouvelle-Aquitaine.

31-03-2020 : Information CORONAVIRUS

Communiqué Agence Régionale de Santé / Région Nouvelle-Aquitaine

[Point de situation au 31/03/2020](#)

Communiqué de la mairie d'Eymet

[Liste des commerces d'Eymet ouverts au 30/03/2020](#)

[Mise à jour des informations sur le fonctionnement de la Maison de Santé et la pharmacie d'Eymet](#)

30-03-2020 : Information CORONAVIRUS

Communiqué Agence Régionale de Santé / Région Nouvelle-Aquitaine

[Point de situation](#) à la date du 30 mars 2020

Communiqué de la bibliothèque d'Eymet

La Bibliothèque Départementale et la bibliothèque d'Eymet vous informent que le Département se mobilise pour offrir à tous les Périgourdins, pendant la période de confinement, un accès gratuit à sa médiathèque numérique, habituellement réservée aux adhérents des bibliothèques.

Dès lundi, en vous rendant sur <http://biblio.dordogne.fr/> et en vous inscrivant au service "Médiathèque numérique", vous trouverez :

Des livres numériques

De la musique

Du cinéma

De la presse magazine et nationale

Dans la rubrique "Savoirs" : des ressources éducatives, du soutien scolaire, des méthodes de langue...

Et, dans les dossiers thématiques, le meilleur des ressources gratuites testées et approuvées par les agents du Département.

Si vous êtes déjà abonné à une bibliothèque en Dordogne, le service est d'ores et déjà accessible !

Nous vous donnons également virtuellement rendez-vous tous les mardis et vendredis pour découvrir sur la Médiathèque numérique nos nouveaux coups de coeur ainsi que ceux de nos opérateurs : Agence culturelle Dordogne-Périgord, CinéPassion Périgord, Conservatoire à rayonnement Départemental de la Dordogne - Musique, Pôle d'interprétation de la Préhistoire...

Pour toute aide et information supplémentaire, merci de contacter la bibliothèque d'Eymet par courriel, à l'adresse suivante : bibeymet@gmail.com

Fermeture du marché d'Issigeac

Suite à la décision gouvernementale d'interdire les marchés de plein air, la Commune d'Issigeac nous communique les coordonnées de contact de quelques producteurs locaux présents régulièrement sur le marché :

Mme JACQUET (légumes bio) Ste Radegonde 06 72 74 58 31

Mme URIZZI (légumes) St Quentin du Dropt 05 53 36 91 51

M. VIDOTTO (légumes) Cours de pile 06 10 47 18 86

M. CHAUVEAU (oeufs, volailles, porc, légumes) Issigeac 06 80 28 38 75

M. MORRIS (porc noir) Plaisance 06 79 39 24 79

M. COUDERC (viandes bio) Conne de Labarde 05 53 24 31 65

M. GONZALES (canard) Monsac 06 09 41 58 50

GAEC de la Coutaude (fromage, crème) Sadillac 06 95 45 34 88

M. DEBAUDRINGHEIN (miel) Boisse 06 27 81 13 54

Mme CAMINADE (miel) Ste Sabine 06 64 53 21 78

28-03-2020 : Informations Félibrée 2020

En raison de la crise sanitaire, la Félibrée 2020 est annulée et reportée au mois de juillet 2021

Toutes les animations pré-félibrée sont annulées ainsi que les ateliers de confection de fleurs, de costume ou d'initiation à la danse.

28-03-2020 : Information CORONAVIRUS

Producteurs locaux

La fermeture des différents marchés locaux du secteur impacte en premier lieu nos producteurs locaux. La commune d'EYMET en a établi une liste que [vous pouvez consulter en suivant ce lien](#). Cette liste indique horaires d'ouverture et possibilité de livraison. En cette période de confinement, la livraison à domicile est bien entendu à privilégier.

Services de santé à Eymet

Précisions sur le mode de fonctionnement de la maison de santé et la pharmacie d'Eymet [en suivant ce lien](#).

Prolongation du confinement

Le 27 mars 2020, le Premier ministre a annoncé le renouvellement du confinement pour deux semaines supplémentaires, soit jusqu'au mercredi 15 avril. Les mêmes règles que celles actuellement en vigueur continueront à s'appliquer. Cette période de confinement pourra être prolongée si la situation sanitaire l'exige

[Plus d'information sur le site du Gouvernement](#).

Plan d'urgence économie de la région Nouvelle-Aquitaine

Solidaire du Plan national COVID-19 en faveur de l'économie, la Région Nouvelle-Aquitaine se mobilise à hauteur de 50 millions d'euros pour les entreprises et les associations. En complément, tout sera entrepris pour faciliter administrativement cet indispensable accompagnement.

Un site internet, une adresse courriel et un numéro de téléphone ont spécialement été créés. N'hésitez pas à partager cette information avec les entreprises et associations de votre connaissance. [Lire la suite sur le site internet dédié](#).

Communiqué de la Préfecture de Dordogne

► Les reports de charge fiscales et sociales

Les entreprises peuvent demander le report sans pénalité du règlement de leurs prochaines échéances d'impôts directs (acompte d'impôt sur les sociétés, taxe sur les salaires).

Si elles ont déjà réglé leurs échéances de mars, elles ont la possibilité de s'opposer au prélèvement SEPA auprès de leur banque en ligne. Ce délai de paiement ou ce remboursement sera accordé sans justificatif. Il est valable pour une durée de trois mois.

Concernant les cotisations sociales payables auprès des URSSAF, les employeurs dont la date d'échéance URSSAF intervient le 15 du mois peuvent reporter tout ou partie du paiement de leurs cotisations salariales et patronales jusqu'au 15 juin sans pénalités. Le mode opératoire est [disponible sur le site de l'URSSAF](#).

► Les obsèques

L'organisation des cérémonies funéraires demeure possible mais dans la stricte limite du cercle des intimes, donc en nombre très réduit et en observant scrupuleusement les gestes barrières. Seuls les membres proches de la famille (20 personnes au maximum) ainsi que les desservants de rites funéraires pourront donc faire l'objet d'une dérogation aux mesures de confinement fondée sur des « motifs familiaux impérieux ».

► Les lieux de culte

Les lieux de culte ont été autorisés à rester ouverts. Mais mis à part un office funéraire de moins de 20 personnes aucune cérémonie n'est autorisée.

► Les plateformes pour s'engager avec les associations et auprès de nos agriculteurs

Afin de permettre à tous ceux qui le peuvent et qui le souhaitent de s'engager et de donner de leur temps pendant la durée du confinement, le Gouvernement a lancé la plateforme numérique [jeveuxaider.gouv.fr](#)

Quatre missions prioritaires y sont répertoriées :

Aide alimentaire et d'urgence.

Garde exceptionnelle d'enfants de soignants ou d'une structure de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Lien (téléphonique, visioconférence, messagerie,...) avec les personnes fragiles isolées (personnes âgées, malades ou en situation de handicap.)

Solidarité de proximité : courses de produits essentiels pour les voisins (fragiles, isolés, handicapés).

Cet espace est ouvert à tous, vous pouvez y déposer vos offres de missions.

Communiqué l'Agence de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine (ANAA)

La Région et l'AANA, avec leurs partenaires régionaux, lancent une plateforme solidaire de produits locaux. Produits du terroir, fruits et légumes de saison, viande, produits laitiers, fromages, produits frais, ..., cette nouvelle plateforme de mise en relation entre producteurs et consommateurs va permettre aux néo-aquitains de se faire livrer des produits locaux et de saisons à leur domicile.

Un appel est lancé aux producteurs pour s'y inscrire dès ce vendredi 27 mars.

Elle sera ouverte au public le 31 mars. Vous pouvez d'ores et déjà [vous inscrire sur cette plateforme](#).

Communiqué de l'Agence Nationale de Santé Publique France

- ▶ [Les gestes barrières](#)
- ▶ [Les premiers symptômes](#)
- ▶ [En cas d'aggravation de la maladie](#)
- ▶ [Rappel des règles de déplacement](#)

Vous pouvez également consulter [les vidéos](#) et aussi les [spots radios](#) mis en ligne par l'Agence

27-03-2020 : Information CORONAVIRUS

Communiqué du Syndicat Mixte Départemental des Déchets de la Dordogne

Malgré le confinement lié au coronavirus, le SMD3 continue, pour l'instant, d'assurer la collecte des déchets ménagers conformément au calendrier en vigueur.

Cependant il peut y avoir des changements dans les horaires, c'est pourquoi **nous demandons aux usagers de bien vouloir sortir leurs conteneurs la veille de la collecte et de les rentrer qu'après le passage du camion.**

Communiqué Agence Régionale de Santé / Région Nouvelle-Aquitaine

La Région est associée par l'ARS à la coordination des mesures prises dans le cadre de la crise sanitaire. Un communiqué quotidien est émis par l'ARS et mis en ligne sur son site. Il répond à de nombreuses questions que peuvent se poser les citoyens ou les collectivités quant aux attitudes à prendre face à la progression de l'épidémie, aux moyens de l'endiguer et présente les mesures mises en oeuvre.

[Vous pouvez consulter ce 1er communiqué quotidien](#), et nous vous invitons à visiter [le site dédié de l'Agence Régionale de Santé](#) régulièrement pour consulter les suivants.

25-03-2020 : Information CORONAVIRUS

[télécharger l'attestation de déplacement dérogatoire version 2](#)

Communiqué de la mairie d'Eymet relatif au marché d'Eymet

Après consultations auprès des services de L'État, de plusieurs élus et professionnels de santé d'Eymet, nous vous informons qu'il a été décidé de ne pas demander à monsieur le Préfet de dérogation pour l'organisation du marché de jeudi matin (à compter du 26 mars, jusqu'à nouvel ordre).

Il est important d'insister sur la nécessité pour chacun de rester chez soi et de limiter au strict nécessaire ses déplacements en regroupant ses achats une fois par semaine.

En limitant les contacts, nous limiterons la propagation du virus

Nous vous remercions d'avance de relayer autour de vous l'importance que chacun reste chez soi durant cette période particulière que nous traversons ensemble.

Communiqué du Syndicat Mixte Départemental des Déchets de la Dordogne

En raison du contexte actuel d'épidémie de Coronavirus, toutes les déchèteries du département de la Dordogne seront fermées aux particuliers à compter du mercredi 25 mars 2020 inclus.

Ouvertures uniquement sur RV pour les professionnels.

L'apport des déchets des professionnels est toujours possible, uniquement sur rendez-vous au 09 71 00 84 24 (service usagers - SMD3) à la déchèterie de Bergerac.

Plus d'infos : www.smd3.fr / 09 71 00 84 24

20-03-2020 : Mesures de soutien aux entreprises et aux salariés

Face à l'épidémie du Coronavirus COVID-19, les services des Ministères Économiques et Financiers (MEF) sont en solidarité totale avec les entreprises et leurs salariés, et continueront d'être pleinement mobilisés dans les jours et les semaines à venir. Une cellule de continuité économique a été activée pour mieux gérer l'impact sur l'économie à travers une prise quotidienne de décisions.

[Plus d'informations sur le site de la Communauté de communes](#)

Vous pouvez également [consulter le détail de ces mesures de soutien](#)

20-03-2020 : Conseil municipal annulé

En raison de la crise sanitaire, le gouvernement annule tous les conseils municipaux d'installation des exécutifs.

Le Conseil municipal programmé le 20 mars 2020 est donc annulé.

17-03-2020 : Informations CORONAVIRUS

Le secrétariat de la mairie de Plaisance sera fermé pendant toute la durée du confinement.

La mairie de Plaisance reste cependant joignable :

▶ par téléphone au **05 53 58 79 55**. Ne pas hésiter à laisser un message sur répondeur, ce dernier étant régulièrement consulté

▶ par courriel aux adresses suivantes :

plaisance.mairie@wanadoo.fr

plaisance24.com@orange.fr

▶ **UNIQUEMENT en cas d'urgence :**

Mme CHAPOTARD : 07 82 35 47 22

M. FRICOT : 06 88 57 56 19

Nous vous recommandons de vous conformer strictement aux directives gouvernementales

Vous pouvez également [télécharger l'attestation de déplacement dérogatoire version 2](#), et [consulter l'allocution du ministre de l'intérieur détaillant les mesures de confinement](#)

15-03-2020 : Résultat des élections municipales du 15 mars 2020 de la Commune de Plaisance

326 électeurs inscrits

156 abstentions

170 électeurs votants

001 bulletins blancs/nuls

169 bulletins exprimés

Mme Claudine CAILLARD - 164 voix, 97.04%

Mme Christine CHAPOTARD- 161 voix, 95.27%

M. Frédéric DE MONTBRON - 151 voix, 89.35%

M. Jean-Marie FRICOT - 165 voix, 97.63%

M. Pascal LONGUET - 155 voix, 91.72%

M. Jacques PACE- 163 voix, 96.45%

Mme Céline PROU - 164 voix, 97.04%

Mme Evelyne RAFFRAY - 166 voix, 98.22%

M. Jean-Claude ROUCHON - 168 voix, 99.41%

Mme Sylvie ROUCHON - 166 voix, 98.22%

M. Jean-Claude SICOT - 168 voix, 99.41%

07-03-2020 : Informations CORONAVIRUS pour les parents d'élève

L'Éducation nationale communique un certain nombre d'informations relatives à l'épidémie de Coronavirus (COVID-19) via un [site internet dédié](#).

Nous mettons à votre disposition ci-dessous quelques documents extraits de ce site :

- ▶ [Consignes générales](#)
- ▶ [Recommandations si votre enfant doit rester consigné à domicile](#)
- ▶ [Recommandations si l'établissement scolaire de votre enfant est fermé](#)
- ▶ [Consignes à respecter](#) pour bénéficier d'un arrêt de travail *enfant malade* dans le cas d'une infection de votre enfant

[Vous pouvez également consulter](#) la *Foire aux Questions* régulièrement mise à jour par les services de l'Éducation nationale

Consultations Prévention-Santé

Les consultations infirmières de dépistage des fragilités ont pour objectif de retarder l'entrée des seniors en situation de dépendance.

Organisées à l'initiative du centre de ressources de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de l'hôpital de Périgueux (Dordogne), ces consultations sont organisées à dates régulières sur le territoire de la Communauté de communes :

- ▶ **Le 2ème mercredi** de chaque mois, à la maison des services publics à ISSIGEAC
- ▶ **Le 3ème mercredi** de chaque mois, au pôle des services à EYMET

Afin que chacun s'approprie le dispositif, 2 réunions d'informations seront organisées :

- ▶ **Mardi 19 mai à 10h** à la maison des services publics à ISSIGEAC. ([voir le dépliant](#))
- ▶ **Mardi 19 mai à 14h** au pôle des services à EYMET. ([voir le dépliant](#))

Vous pouvez également consulter [cet article du journal Sud-Ouest](#) pour plus d'information.

Félibrée 2020

[Communiqué du Comité de la 101ème Félibrée en pays d'Eymet](#)

[Affiche de la 101ème Félibrée](#)

Petite Gazette

La Petite Gazette du mois de mars 2020 est en ligne.

[Accès rapide.](#)

[Voir la rubrique de la Petite Gazette](#)

CASTILLONNES- Programme cinéma du mois de mars 2020

Vous pouvez consulter la programmation du cinéma de Castillonnes [en suivant ce lien \(programme complet\)](#) ou [ce lien \(programme détaillé\)](#)

ou encore le site de [CINE4, le cinéma de Castillonnes](#)

EYMET - Programme cinéma du mois de mars 2020

Vous pouvez consulter la programmation cinéma du centre culturel d'Eymet [en suivant ce lien](#).

EYMET - Les activités du mois de mars 2020

Vous pouvez consulter une synthèse des activités organisées sur Eymet au mois de mars 2020 [en suivant ce lien](#).
[Et également les informations Félibrée-2020 du mois de mars 2020](#).

Accès à la rubrique [Animations/Quoi faire sur Eymet](#)

Félibrée 2020

[Communiqué du Comité de la 101ème Félibrée en pays d'Eymet](#)

Loto à PLAISANCE le samedi 7 mars 2020



Communiqué de la Communauté de communes Portes Sud Périgord

Ce communiqué concerne les habitants pouvant recevoir des factures en provenance de la Communauté : garderie et restauration scolaires, redevance SPANC.

En collaboration avec les services financiers de L'État, la CCPSP vous propose un nouveau mode de règlement de ces factures : PAYFIP.

Vous pourrez procéder au paiement de vos prestations de service public par carte bancaire ou par prélèvement unique

Pour cela, rendez-vous sur le site www.tipi.budget.gouv.fr muni de votre avis de sommes à payer. Toutes les informations nécessaires figurent sur votre avis

[Plus d'information en consultant ce document](#)

Ce nouveau mode de règlement ne présente aucun caractère obligatoire.

Félibrée 2020

[Communiqué du Comité de la 101ème Félibrée en pays d'Eymet](#)





Conseil municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu le 26 février 2020 à 20h30

[Voir la convocation](#)

[Procès-verbal](#)

Élections municipales 2020

En vue des élections municipales des **15 et 22 mars 2020**, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au plus tard le sixième vendredi précédant le scrutin soit le **vendredi 7 février 2020**. Une permanence sera assurée ce jour-là à la mairie de Plaisance **de 9h00 à 12h00**.

Vous pouvez également déposer vos demandes d'inscription en ligne, sur le site service-public.fr **jusqu'au vendredi 7 février 2020, minuit..**

Ne sont bien entendu concernés que les électeurs qui ne sont pas encore inscrits sur les listes électorales de Plaisance.

Enfin, si vous souhaitez vérifier votre inscription sur les listes électorales de Plaisance ou télécharger une attestation d'inscription, [suivez ce lien](#)

Petite Gazette

La Petite Gazette du mois de février 2020 est en ligne.

[Accès rapide.](#)

[Voir la rubrique de la Petite Gazette](#)

Tambourinaire de Faux

Le Tambourinaire du mois de février 2020 est en ligne.

[Accès rapide.](#)

[Voir la rubrique du Tambourinaire](#)

CASTILLONNES- Programme cinéma du mois de février 2020

Vous pouvez consulter la programmation du cinéma de Castillonnes [en suivant ce lien \(programme complet\)](#) ou [ce lien \(programme détaillé\)](#)

ou encore le site de [CINE4, le cinéma de Castillonnes](#)

EYMET - Programme cinéma du mois de février 2020

Vous pouvez consulter la programmation cinéma du centre culturel d'Eymet [en suivant ce lien.](#)

EYMET - Les activités du mois de février 2020

Vous pouvez consulter une synthèse des activités organisées sur Eymet au mois de février 2020 [en suivant ce lien.](#)

Accès à la rubrique [Animations/Quoi faire sur Eymet](#)

Conseil municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu le 30 janvier 2020 à 20h30

[Voir la convocation](#)

[Procès-verbal](#)

A NOUS LES VACANCES - édition février 2020

Un festival d'activités gratuit pour les 0 - 15 ans et +

Pour la sixième année consécutive, le festival « À Nous les Vacances ! » rayonnera en Dordogne sur la période des vacances scolaires de février.

Créée à l'initiative du Conseil départemental avec l'aide des services et outils culturels du département, cette offre culturelle et sportive propose aux enfants et aux familles qui n'ont pas l'occasion de partir en vacances, de participer **gratuitement** à des rendez-vous conviviaux autour du conte, des arts visuels, du patrimoine, du cinéma et du sport.

Sous une forme itinérante, cette 6e édition se déploiera sur 5 communes du Nord au Sud du département : Agonac, Bourdeilles, **Eymet**, Le Buisson-de-Cadouin, Saint-Aulaye-Puymangou.

L'étape eymetoise aura lieu le **mercredi 26 février 2020, de 10h00 à 18h00**.

Vous trouverez le formulaire d'inscription aux différentes activités [en téléchargeant ce document](#), qui précise également le lieu de chaque activité

Ce formulaire d'inscription est à retourner **avant le 7 février 2020** à l'adresse suivante :

Bibliothèque départementale Dordogne-Périgord
Hôtel du département
2, rue Paul Louis Courier
CS 11200 - 24019 PERIGUEUX Cedex
Tél. 05 53 02 03 03
Mail : s.pantaleao@dordogne.fr

FÉLIBRÉE 2020 - Confection des décorations

La Félibrée 2020 se déroulera les 3, 4 et 5 juillet 2020 à Eymet. Nous avons proposé l'aide de la commune de Plaisance pour la confection des nombreuses fleurs nécessaires à la décoration de la bastide.

Les personnes désirant participer à cet atelier « Fleurs » peuvent s'inscrire en téléphonant à la mairie au 05.53.58.79.55 ou par mail (plaisance.mairie@wanadoo.fr).

Nous espérons que vous serez nombreux à vouloir participer à cet atelier qui pourrait ainsi se dérouler à la salle des fêtes de Plaisance.

Cadastre solaire et énergies renouvelables

Dans le cadre de la mise en oeuvre du Plan Climat du Bergeracois et pour développer les énergies renouvelables, le SyCoTeB a mis en place un cadastre solaire pour répondre à tous ceux qui s'interrogent sur l'opportunité d'une installation solaire sur leur toiture.

Vous pouvez consulter [le document d'information publié par le SyCoTeB](#), ainsi que ci-dessous 2 liens utiles :

- ▶ [un guide d'information générale pour concevoir un projet d'installation solaire](#)
- ▶ [un outil de simulation des capacités d'ensoleillement de votre domicile](#)

FÉLIBRÉE 2020 - Concours d'affiche

Le concours de l'affiche de la 101ème Félibrée en Pays d'Eymet est lancé.

Si vous désirez y participer, [vous pouvez consulter le règlement du concours](#). Une version papier de ce règlement est disponible sur demande à l'accueil de la mairie d'Eymet.

Les maquettes devront être déposées à l'attention du Comité de la Félibrée le 15 février au plus tard, accompagnées du règlement du concours complété et signé.

- ▶ soit à la mairie d'Eymet au 27 avenue de la Bastide,
- ▶ soit par courrier postal à destination de l'association LO BORNAT DAU PERIGÒRD - 13, rue Kléber - 24000 Périgueux.

Les maquettes des affiches seront jugées par un jury composé de membres du Bornat dau Perigòrd.

Le lauréat du concours sera dévoilé fin février, une présentation à la presse suivra.

A vos crayons et pinceaux !



Conduite automobile des séniors



Collecte des ordures ménagères

Le calendrier 2020 de collecte des ordures ménagères [est disponible ici](#)

CASTILLONNES- Programme cinéma du mois de janvier 2020

Vous pouvez consulter la programmation du cinéma de Castillonnes [en suivant ce lien \(programme complet\)](#) ou [ce lien \(programme détaillé\)](#)

ou encore le site de [CINE4, le cinéma de Castillonnes](#)

EYMET - Programme cinéma du mois de janvier 2020

Vous pouvez consulter la programmation cinéma du centre culturel d'Eymet [en suivant ce lien.](#)

Petite Gazette

La Petite Gazette du mois de janvier 2020 est en ligne.

[Accès rapide.](#)

[Voir la rubrique de la Petite Gazette](#)

EYMET - Les activités du mois de janvier 2020

Vous pouvez consulter une synthèse des activités organisées sur Eymet au mois de janvier 2020 [en suivant ce lien.](#)

Accès à la rubrique [Animations/Quoi faire sur Eymet](#)